

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Aïal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Aïal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W19-579029

71436

Maladie  Dentaire  Optique  Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

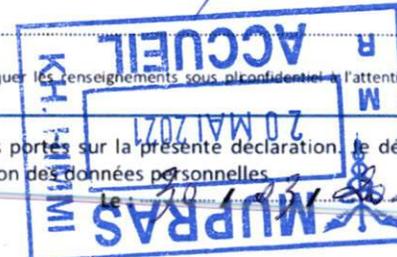
Matricule : 00683 Société : RAM  
 Actif  Pensionné(e)  Autre :  
 Nom & Prénom : AOUAD M'HAMED  
 Date de naissance : 11.12.1943  
 Adresse : 256 Bd DE BORDEAUX ETG 5 APP 4/10 CASABLANCA  
 Tél. : 05 22 26 80 80 Total des frais engagés : 1147,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :  
 Date de consultation : 30/03/2021  
 Nom et prénom du malade : AOUAD M'HAMED Age : 1943  
 Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant  
 Nature de la maladie : début de gazonne u° ostel med G  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA le : 30/03/2021  
 Signature de l'adhérent(e) :





# Dr DANIAL FASSI FIHRI

Spécialiste en Chirurgie

Orthopédie et Traumatologie (Strasbourg)

Médecine Manuelle ostéopathique

Posturothérapie avec Reprogrammation Posturale Podale

Professionnel en K-TAPING + Mésothérapie

Spécialiste SYNDROME D'EHLERS-DANLOS (Paris)

Membre du GERSED (groupe d'étude et de recherche sur le SED)

Physiothérapie par Electrothérapie - Ultrasons - Ondes de Choc

Renforcement Musculaire

CABINET  
Dr Danial FASSI FIHRI

## ORDONNANCE

LOT : M0058  
EXP : MAR 2022  
PPV : 419,00 DH

Casablanca, le 30/03/2022

Dr Aouad A'HANNA

PHARMACIE MY YOUSSEF  
Salma CHERIF DOUAZZANE  
Docteur en Pharmacie  
139, Boulevard My Youssef  
Casablanca - Tél: 05 22 22 27 25

419,00

- Arélox 400

69,00 x 2 <sup>14</sup> / 11 x 2

LOT : 200756  
UT AV : 12/2022  
PPV : 69,00 DH

Daxilac 200

LOT : 200756  
UT AV : 12/2022  
PPV : 69,00 DH

31,40

- Capurix 200 <sup>14</sup> / 11 x 2

21,00

609,40

Dr D. FASSI FIHRI  
Docteur DANIAL FASSI FIHRI  
Orthopédiste - Ostéopathe  
Posturologie - K-taping  
MÉSOTHÉRAPIE  
SYNDROME D'EHLERS-DANLOS  
Tél: 05 22 22 27 25

202, Bd. Abdelmoumen - Galerie Abdelmoumen Casablanca

Tél. : 0522 99 20 00 - FAX : 0522 99 24 24 - GSM 06 61 15 70 62

I.C.E. : 001769312000009 - I.F. : 42204518 - I.N.P. : 091064055 - C.N.S.S : 2699124

# Dr DANIAL FASSI FIGHRI

Spécialiste en Chirurgie

Orthopédie et Traumatologie(Strasbourg)

Médecine Manuelle ostéopathique

Posturothérapie avec Reprogrammation Posturale Podale

Professionnel en K-TAPING + Mésothérapie

Spécialiste SYNDROME D'EHLERS-DANLOS(Paris)

Membre du GERSED (groupe d'étude et de recherche sur le SED)

Physiothérapie par Electrothérapie - Ultrasons - Ondes de Choc

Renforcement Musculaire

CABINET

Dr Danial FASSI FIGHRI

## ORDONNANCE

LOT: M0058  
EXP: MAR 2022  
PPV: 419,00 DH

Casablanca, le 30/03/2022

~~418,00~~

Dr AOUA A'HANEN

Avélox 400



1 cp 11 x 7

LOT : 200756  
UT AV : 12/2022  
PPV : 69,00DH

Danial 200

LOT : 200756  
UT AV : 12/2022  
PPV : 69,00DH

PHARMACIE MY YOUSSEF  
Salma CHERIF D'OUAZZANE  
Docteur en Pharmacie  
139, Boulevard My Youssef  
Casablanca - Tél: 05 22 22 27 25

LOT : 200756  
UT AV : 12/2022  
PPV : 69,00DH

1 cp 2 j

54 IT

Capurk Stalk 700 mg 250 mg

Lewin pffrology 1057

~~2100~~

~~609,40~~

PHARMACIE MY YOUSSEF  
Salma CHERIF D'OUAZZANE  
Docteur en Pharmacie  
139, Boulevard My Youssef  
Casablanca - Tél: 05 22 22 27 25

202, Bd. Abdelmoumen - Galerie Abdelmoumen - Casablanca

Tél. : 0522 99 20 00 - FAX : 0522 99 24 24 - GSM 06 61 15 70 62

I.C.E. : 001769312000009 - I.F. : 42204518 - I.N.P. : 091064055 - C.N.S.S. : 2699124